

Après une progression continue jusqu'au milieu des années 1990, l'espérance de scolarisation s'est ensuite stabilisée, voire a connu une légère régression. En 2012-2013, la durée de scolarisation des jeunes âgés de 2 à 29 ans s'établit à 18,2 années d'études.

**L**es taux de scolarisation par âge constatés en 2012-2013 permettent d'espérer, pour un enfant âgé de deux ans susceptible d'entrer à l'école, un total de 18,2 années de formation initiale, dont 2,7 années dans l'enseignement supérieur (tableau 9.1).

Après une période de progression soutenue jusqu'au milieu des années 1990, entraînant un gain de près de deux années entre 1985 et 1995, l'espérance de scolarisation a baissé ensuite progressivement. Elle est de 18,2 ans à la rentrée 2012.

Le tassement de la durée des études est dû, en partie, à la baisse des redoublements (figure 9.2). Les nouvelles générations parviennent plus vite et plus jeunes que leurs aînées au terme de l'enseignement secondaire. Structurellement, la durée d'études d'un élève dépend de l'orientation en second cycle. Une orientation vers la voie générale et, dans une moindre mesure, technologique, prédispose à des études plus longues qu'une orientation en voie professionnelle. Ainsi la fréquentation de l'enseignement supérieur a subi, pour sa part, l'effet d'une plus grande orientation des jeunes générations vers les formations professionnelles, au détriment des filières longues de l'université. L'espérance

de scolarisation dans le supérieur des jeunes âgés au plus de 29 ans stagnait autour de 2,4 années au début des années 2000. Les trois dernières rentrées sont marquées par une progression du nombre d'étudiants et une hausse du taux de scolarisation (figure 9.3). Au même niveau que l'année scolaire précédente, l'espérance de scolarisation dans l'enseignement supérieur est de 2,7 années en 2012-2013.

La scolarisation a continué à progresser dans la plupart des pays de l'OCDE. Aussi la position relative de la France a beaucoup reculé. En 2011-2012, les enfants français ont, à cinq ans, une espérance de scolarisation à temps plein inférieure à la moyenne de l'OCDE. Les jeunes français n'ont pas ou très peu accès à des scolarités et études à temps partiel, aux horaires adaptés à l'exercice d'un emploi étudiant, à la différence des jeunes d'Europe du Nord et des États-Unis (figure 9.4). Aussi, début 2012, les jeunes français âgés de 20 à 29 ans présentent un des plus faibles taux de scolarisation des pays de l'OCDE (26<sup>e</sup> rang sur 32), alors qu'ils étaient au 9<sup>e</sup> rang (sur 25) début 1995. La scolarisation des adolescents de 15-19 ans, parmi la plus élevée de l'OCDE en 1995 (3<sup>e</sup> rang sur 27), situe la France au 22<sup>e</sup> rang (sur 32 pays) début 2012. ■

---

L'espérance de scolarisation est une estimation de la durée totale de la scolarité d'un enfant âgé de deux ans cette année-là. Comme l'espérance de vie, cet indicateur exprime une situation ponctuelle, reflet de la scolarisation l'année scolaire considérée.

Mathématiquement, l'espérance de scolarisation est égale à la somme des taux de scolarisation observés aux différents âges, un taux de scolarisation de 80 % donnant une durée d'études de 0,8 an.

---

Sources : MENESR-DEPP-DGESIP-DGRI-SIES (population scolaire) ; Insee pour les effectifs de population ; OCDE pour les comparaisons internationales.

Champ : France métropolitaine et France métropolitaine + DOM (hors Mayotte), ensemble des formations.



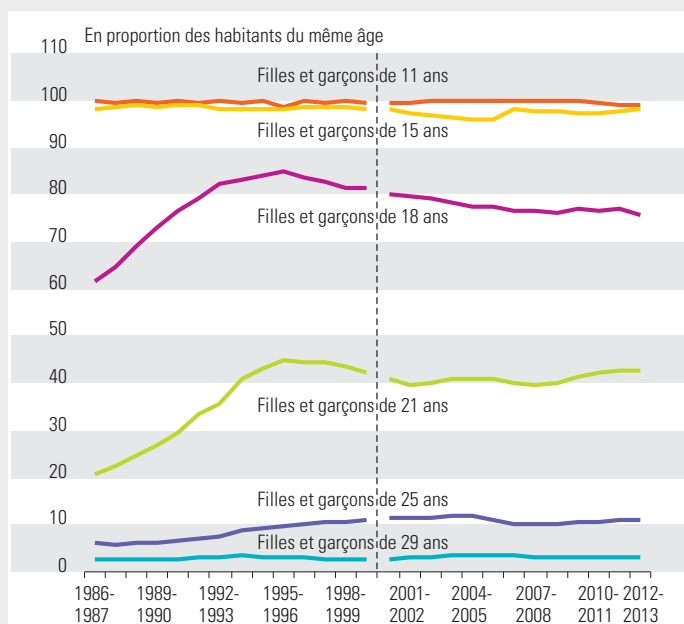
## 9.1 – Évolution de l'espérance de scolarisation de 2 à 29 ans (en années)

	France métropolitaine			France métropolitaine + DOM			
	1985-1986	1990-1991	1995-1996	2000-2001	2005-2006	2011-2012	2012-2013
<b>Ensemble<sup>1</sup></b>	<b>16,9</b>	<b>17,9</b>	<b>18,8</b>	<b>18,6</b>	<b>18,4</b>	<b>18,3</b>	<b>18,2</b>
– Filles	17,1	18,1	19,0	18,8	18,6	18,5	18,5
– Garçons	16,8	17,8	18,6	18,5	18,2	18,0	18,0
Préélémentaire	3,3	3,4	3,4	3,4	3,3	3,1	3,1
Élémentaire	5,5	5,4	5,2	5,2	5,2	5,1	5,1
Secondaire	6,8	7,5	7,7	7,6	7,4	7,3	7,3
Supérieur	1,3	1,7	2,4	2,4	2,5	2,6	2,7

1. Y compris l'enseignement dispensé à des élèves en grande difficulté dans des établissements ne dépendant pas du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, enseignement que l'on ne peut classer ni dans l'enseignement préélémentaire, ni dans l'enseignement élémentaire, ni dans l'enseignement secondaire.

Sources : MENESR-DEPP-DGESIP-DGRI-SIES (population scolaire) ; Insee pour les effectifs de population.

## 9.3 – Taux de scolarisation selon l'âge (1986-2013)

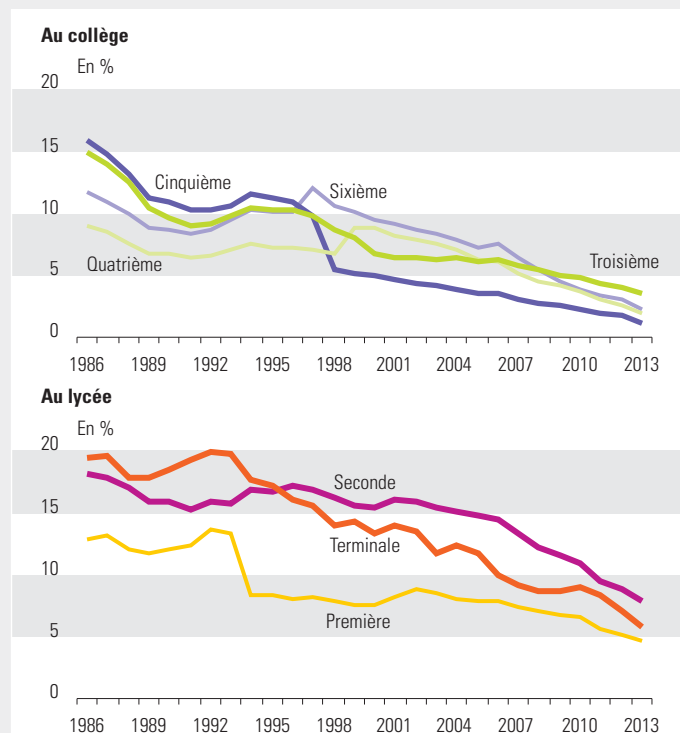


Note : dans certaines tranches d'âge, l'effectif scolarisé constaté est supérieur à celui de la population totale du même âge estimée à partir des bilans démographiques de l'Insee. Dans ce cas, le taux de scolarisation est forcé à 100 %.

Champ : population scolarisée = ensemble des établissements d'enseignements et centres de formation d'apprentis (France métropolitaine jusqu'en 1998-1999 ; France métropolitaine + DOM depuis 1999-2000).

Sources : MENESR-DEPP-DGESIP-DGRI-SIES (population scolaire) ; Insee pour les effectifs de population.

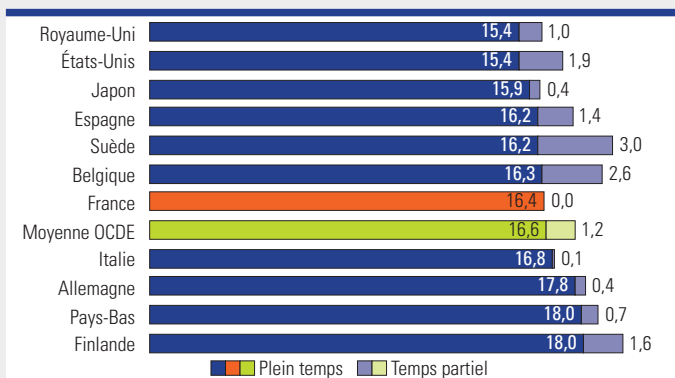
## 9.2 – Évolution des redoublements de 1986 à 2013



Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, public et privé.

Source : MENESR-DEPP.

## 9.4 – Espérance de scolarisation pour un enfant âgé de 5 ans (2011-2012, en années)



Source : OCDE, Regards sur l'éducation, 2014.